

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,
 JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.
 BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
 Six mois, — . . . 10 — — 13 »
 Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 14 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 13 minutes du matin, Poste.
 9 — 04 — — Omnibus.
 2 — 21 — — soir, Omnibus.
 4 — 13 — — Express.
 7 — 13 — — Omnibus.
 Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 25 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
 7 — 55 — — Omnibus-Mixte.
 9 — 50 — — Express.
 11 — 56 — — Omnibus-Mixte.
 5 — 52 — — soir, Omnibus.
 9 — 59 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
 Dans les réclames 30 —
 Dans les faits divers 50 —
 Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.
 Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

On lit dans le *Moniteur du soir* :
 « La presse allemande suit avec un vif intérêt les démarches tentées pour faire entrer le différend actuel dans la voie des négociations, et ses principaux organes ont parfaitement compris quel était le but du cabinet français. Plusieurs journaux cependant ont paru croire qu'en interposant ses bons offices il avait en vue d'amener l'Italie à conclure isolément un armistice, et se préparait à exercer le rôle de médiateur armé en Allemagne. Telle n'a pas été la pensée du gouvernement. Il désirait le rétablissement de la paix générale, et dès lors, la seule proposition qui pût être faite à l'Italie était celle d'un armistice commun à la Prusse. Le gouvernement de Sa Majesté ne pouvait non plus donner à ses efforts le caractère d'une médiation armée. Il est intervenu diplomatiquement dans l'espoir de contribuer à rendre le repos à l'Europe, et de faire servir son influence à sauvegarder les intérêts généraux qui sont en cause. Sa force est dans les sentiments de confiance et d'amitié qui l'unissent à toutes les cours belligérantes. Il n'a voulu prendre envers aucune d'elles des mesures comminatoires, qui ne lui ont pas paru nécessaires pour rehausser l'autorité de ses paroles, et qui auraient pu créer de nouvelles et plus graves complications. La Prusse, avant de donner son assentiment à l'armistice, demande à l'Autriche d'accepter des préliminaires de paix. C'est sur ce point que portent en ce moment les pourparlers entre les puissances. »

Le Ministre de l'intérieur a adressé à MM. les préfets et sous-préfets la dépêche suivante :

Paris, le 20 juillet 1866, 7 h. m.

On lit dans le *Moniteur* :

« En réponse aux communications faites par l'Empereur, le 4 juillet, la cour de Berlin avait déclaré qu'elle ne consentirait à un armistice que moyennant la conclusion de préliminaires de paix. Dès lors se sont ouvertes entre les cabinets de Paris et de Berlin des négociations à la suite desquelles la cour des Tuileries a recommandé aux belligérants les bases d'un arrangement que la Prusse a trouvées satisfaisantes pour amener un armistice. En conséquence la cour de Prusse s'engage, sous la condition de réciprocité de la part de l'Autriche, à s'abstenir de tout acte d'hostilité pendant cinq jours, terme dans lequel la cour de Vienne aurait à faire connaître son acceptation des bases convenues. Le gouvernement de l'Empereur s'est empressé de porter cette communication à la connaissance du gouvernement autrichien ; si la réponse de Vienne est affirmative, et si l'Italie donne son adhésion, l'armistice pourra être signé immédiatement. »

On lit dans le *Journal de Saint-Petersbourg* :

La France annonce que l'Empereur Napoléon III a, dès mercredi, appelé la Russie et l'Angleterre à l'aider de leur concours. Nous saurons bientôt si la voix des puissances dont la neutralité a été impartialement maintenue aura l'effet que nous lui souhaitons. Lord Derby, dans le discours qu'il a prononcé lundi dernier devant la Chambre des lords, a déclaré « que les bons offices de l'Angleterre

doivent se trouver à tout moment à la disposition des autres puissances neutres » ; la Russie a donné assez de témoignages de sympathie à la paix pour que l'on puisse être certain qu'elle aussi, sera toujours prête à user de son influence au rétablissement de cette paix et à la prospérité européenne. La nation a toute confiance dans le gouvernement de son souverain ; elle sait qu'il ne sortira pas de sa neutralité annoncée et gardée sans que les intérêts réels du pays l'exigent ; qu'il appréciera ces intérêts, avec sa sûreté loyale de jugement, et elle espère que la voix élevée par la Russie en faveur de la concorde et de la paix sera écoutée d'autant mieux, que nul doute ne peut exister sur le désintéressement qui dirige ses sentiments et sa pensée pacifiques.

Cependant, si nous ne voulons pas désespérer encore de la paix, ne nous y fions pas trop, car elle est, pour le moins, aussi difficile à rétablir aujourd'hui qu'elle était difficile à garder quand se produisit le projet de délibérations communes à Paris. Partout l'amour-propre national est surexcité au plus haut degré, et si la victoire de la raison et de l'humanité doit être la moins bruyante, elle ne sera certainement pas la plus aisée.

On lit dans le *Moniteur prussien* :

« Les journaux ont reproduit à plusieurs reprises le bruit que la Prusse demandait la cession de la Bohême et de la Moravie comme condition de la paix avec l'Autriche. Cette nouvelle est dénuée de tout fondement. »

« Un regard sur la situation géographique des provinces prussiennes et de ces territoires autrichiens fait voir immédiatement que la

possession de ces pays ne constituerait pas un accroissement, mais un affaiblissement de la puissance prussienne. Déjà par ce motif, le cabinet prussien n'a nullement songé à faire de l'acquisition de la Bohême et de la Moravie ou d'autres provinces autrichiennes une condition de la paix.

« Mais les intérêts nationaux aussi, que la Prusse a en vue, ne font pas paraître désirable l'acquisition de ces territoires. »

« Le but de la politique prussienne tend à la fondation d'une nouvelle confédération, et à la convocation d'un Parlement allemand. L'union de la Prusse avec des pays autrichiens, dont la population n'appartient qu'en partie à la nationalité allemande, ne créerait que des obstacles à la formation d'un Parlement allemand. »

On lit dans le *Moniteur prussien* : L'article 5 du traité entre la Prusse et l'Italie porte ce qui suit : « A partir de ce moment (moment de la déclaration de guerre), la guerre sera poursuivie par Leurs Majestés (les rois de Prusse et d'Italie) avec toutes les forces que la Providence a mises à leur disposition ; et ni la Prusse ni l'Italie ne concluront ni paix ni armistice sans leur consentement mutuel. »

La *Correspondance provinciale* de Berlin, contient l'article suivant sur les négociations, relativement aux demandes prussiennes :

« En outre de la solution complète de la question des duchés de l'Elbe, dans le sens d'une complète union avec la Prusse, le gouvernement paraît avoir principalement demandé une union forte de l'Allemagne, surtout de l'Allemagne du Nord, sous la direction

cordialement le jeune homme.

— Depuis plus de vingt-cinq ans, monsieur, répondit le notaire, c'est-à-dire dès mes débuts dans le notariat... Je n'étais pas riche alors ; feu monsieur le comte, qui le savait, m'envoya par Michel de quoi payer ma charge.

— Et depuis vingt-cinq ans, dit le jeune homme avec quelque embarras, vous faites les affaires de la maison.

— Oui, monsieur...

— Il est une question que je voudrais vous faire, reprit le comte avec hésitation : une question embarrassante pour moi, et qui peut être pour vous gênante.

— J'attends, monsieur, répondit Blérierie.

— C'est un renseignement que je voudrais... Ce renseignement demandé, votre réponse faite, pourrez-vous oublier, si je vous promets de ne pas me souvenir ?

— Je m'attends maintenant à une question de gravité, répartit le notaire ; je suis prêt à répondre. Quelques bruits ont dû courir au moment de la naissance de Jeanne, quels sont ces bruits ?

— Un enfant tard venu et sans que l'on ait entendu parler de la grossesse...

FEUILLETON.

11

L'HOMME AU CHIEN MUET

Par M. Prosper Vialon.

PREMIER VOLUME.

(Suite.)

Il y eut une si grande tendresse dans ces quelques mots, que le notaire jeta à la dérobée un regard inquiet sur Michel. Le vieillard et Marianne s'examinaient tristement, mais leur tristesse n'avait rien d'hostile pour Jeanne : ils paraissaient la plaindre et non la blâmer.

La conduite de Michel, dans une semblable occurrence, étonna Blérierie.

— Me serais-je trompé sur lui, pensa-t-il, ou les bruits extravagants répandus à une certaine époque auraient-ils quelque fondement ?

Importuné par l'idée que le régisseur pourrait déchoir dans son esprit, tourmenté par d'autres idées auxquelles il ne voulait pas donner créance, le notaire essaya de donner un autre cours à sa pensée.

Pour cela il revint aux affaires, et s'adressant au maître de Treffieux, demanda :

— Faut-il que j'écrive à Du Taillis pour la vente de sa propriété ?

— Voyez et décidez, répliqua le jeune homme.

— Il est assez d'usage que le vendeur soit mandé à l'étude où l'acheteur fait ses affaires.

— L'usage, dans cette circonstance, répondit froidement le maître de Treffieux, différera quelque peu de l'ordinaire : Jeanne, accompagnée de son père et de vous, ira visiter les Gouttes... Cette propriété sera acquise sur place, à tout prix, et vous signifierez aux vendeurs leur sortie.

— C'est bien, monsieur, répondit le notaire ; j'écrirai dans ce sens à Du Taillis.

— Pourquoi n'écrieriez-vous pas tout de suite ?

— Je voudrais, avant de commencer cette affaire, causer quelques instants avec vous.

Resté seul avec le maître de Treffieux, le notaire reprit :

— Avez-vous suffisamment réfléchi à ce que vous allez faire ? demanda-t-il.

— J'ai très-froidement réfléchi.

Le mot froidement fit sourire le notaire qui continua :

— Il me semble, dit-il avec quelque hésitation, que si vous vous rendiez compte de votre position, dans ce pays, vous apporteriez peut-être quelques modifications aux ordres que vous m'avez donnés.

— Quelle est donc ma position ? interrompit avec surprise le commandant.

— Depuis deux jours, les gens de votre monde savent votre arrivée, et chacun aujourd'hui attend votre visite.

— Que je ne ferai pas plus aujourd'hui que demain, répondit l'officier.

— Je m'en doutais, répartit Blérierie ; alors tous ces voisins, déçus dans leur attente, commenceront dans quelques jours à éplucher vos actes... Je dis dans quelques jours, car ils ne se décideront à vous mordre que lorsqu'ils ne vous espéreront plus.

— Pourquoi me mordraient-ils ? fit avec étonnement le jeune comte.

— Eh ! eh ! l'importance du don... l'âge et la beauté de la donataire...

— Mais ce serait infâme ! interrompit le maître de Treffieux.

— Vous ne trouvez pas mauvais, n'est-ce pas, que je me sois permis d'émettre une opinion ?

— N'êtes-vous pas l'ami de la maison ! répliqua

de la Prusse, et l'exclusion de l'influence dominante de l'Autriche. En ce qui regarde les acquisitions territoriales, la Prusse demande la jonction indispensable de ses provinces de l'Est avec celles de l'Ouest.

« L'empereur Napoléon a reconnu la modération et la justesse de ces demandes, et les a acceptées comme bases de la paix à conclure. Il a de plus résolu de maintenir sa neutralité si l'Autriche les refusait. »

L'article de la *Correspondance provinciale* se termine ainsi : « Ce sera la faute de nos ennemis si nos demandes sont augmentées à la suite d'efforts et de sacrifices nouveaux. »

Relativement aux résultats obtenus sur le Mein, la *Correspondance* dit : « Le temps de la vieille Allemagne impuissante est fini. Un temps nouveau commence sous la direction de la Prusse. »

La rupture des négociations concernant l'armistice et les préliminaires de paix est confirmée du quartier-général prussien de Brunn ; cependant, le *Moniteur* laisse supposer qu'elle ne serait pas encore définitive.

En attendant que l'on sache positivement à quoi s'en tenir sur la question de la médiation et de l'armistice, les nouvelles militaires continuent à être mauvaises pour l'Autriche. Les Prussiens ont occupé Lundenbourg le 16 juillet, et le prince Frédéric-Charles y a établi son quartier-général. Les communications sont coupées entre Vienne et Olmütz. S'il reste encore dans cette forteresse d'importantes forces autrichiennes, elles n'ont plus d'autre ressource que de se retirer sur Presbourg. Encore se demande-t-on si les Prussiens n'y seront pas avant eux, ou si tout au moins ils ne chercheront pas à isoler Presbourg de Vienne, en tournant cette dernière ville. L'archiduc Albert a pris le commandement des troupes autrichiennes massées devant Vienne. Voici la proclamation qu'il a adressée à ses soldats :

« Quartier-général, Vienne, 15 juillet.

» S. M. l'empereur a très-gracieusement daigné me confier le commandement de toute l'armée en activité, et je le prends d'aujourd'hui. Soldats du Nord et du Sud, fidèles et braves alliés de la Saxe, nous serons unis dans l'action comme nous l'avons toujours été dans nos sentiments !

» Nous concentrons une armée plus puissante que jamais, composée de soldats agueris, qui ont donné à la fois des preuves de leur courage et de leur persévérance. Les uns, forts d'une victoire remportée ; les autres, brûlant de prendre leur revanche d'une défaite imméritée, ne cherchent qu'une occasion de faire taire l'arrogance de nos ennemis.

» Achievons ensemble l'œuvre grandiose que nous avons commencée, et n'oublions pas que le succès appartient à l'homme de tête et de cœur, qui sait réfléchir avec sang-froid. Celui-

ci seul est perdu qui se laisse intimider et qui se livre lui-même.

» Ayons une confiance inébranlable en Dieu qui protège notre juste cause, dans nos souverains qui attendent de nous le salut et la prospérité de leurs peuples.

» Ayons confiance dans notre propre force, et marchons hardiment à ce combat décisif au cri si souvent répété de : Vive l'empereur ! »

On lit dans la *Nouvelle Presse libre* de Vienne du 17 :

Lundenbourg a été occupé hier par 4,000 Prussiens, les communications avec Olmütz sont donc interrompues ; de notre côté les dispositions sont terminées et le coup décisif approche et est plus près peut-être qu'on ne le suppose dans le public. L'ennemi avance toujours rapidement. Des voyageurs, arrivés par le chemin de l'Ouest, assurent que Krems est occupé depuis ce matin. Le grand pont du Danube qui s'y trouve a été complètement brûlé hier. Le soir, à dix heures, on ne voyait plus que quelques pilotis enflammés au-dessus de l'eau.

On mande de Günsendorff, le 16, que les trois ponts en bois sur lesquels on passe la March, ont été incendiés. Le pont du chemin de fer, près de Marchegg, est miné, et on s'attend à le voir sauter d'un moment à l'autre.

La *Gazette de Vienne* publie aujourd'hui un avis, aux termes duquel on doit former une landsturm dans deux cercles de la Basse-Autriche. Cette mesure vient trop tard. Bien avant que cette organisation soit terminée, le coup décisif sera porté.

On mande de Gleiswitz, 12 juillet, que la cavalerie autrichienne est entrée le 12 au matin dans New-Berun ; et de Myslowitz, que des Autrichiens ont occupé le village frontière prussien d'Imcelow. On commence donc à se montrer sur les derrières de l'ennemi.

On lit dans le *Camarade*, de Vienne :

Le 13 juillet, dès l'aube du jour, les avant-postes ennemis, qui avaient passé la nuit à Mährisch-Budwitz, se sont lentement avancés vers Znaïm, et un feu de tirailleurs assez vif s'est engagé sur toute la ligne.

Conformément à leurs instructions, nos troupes se sont retirées à Znaïm, suivies très-lentement par l'ennemi. A un endroit situé près de Hadersdorf, les Prussiens, qui s'étaient trop avancés, ont été fort maltraités par le régiment de hussards Hesse-Cassel et ont été repoussés ; l'ennemi a laissé beaucoup de prisonniers. De notre côté, quelques hommes et deux officiers ont été blessés.

Tout près de Znaïm, des dragons du régiment de Savoie ont été engagés. Mettant pied à terre, ils ont riposté avec leurs carabines au feu de l'ennemi. Nos troupes se sont très-

lentement retirées de Znaïm. Après qu'elles eurent passé la Thaya et pris position sur les hauteurs de Kahlendorf, le général donna l'ordre de faire sauter le pont construit sur cette rivière. Quelques minutes après, toute communication était coupée.

Vers dix heures du matin, on pouvait apercevoir les avant-postes ennemis sur la rive opposée ; les nôtres les accueillirent avec un feu très-vif, auquel l'ennemi répondit sans causer aucun mal à nos avant-postes.

Enfin, le feu fut suspendu des deux côtés, et nos troupes opérèrent leur mouvement de retraite sur Vienne sans être inquiétées ; le général établit son quartier-général à Jetzelsdorf, tandis que les dépôts et les réserves étaient renvoyés vers Hollabrunn.

On mande de Vienne que le général comte de Clam-Gallas a été acquitté par le conseil de guerre. Cependant on ne lui rendra pas le commandement de son corps d'armée qu'il a redemandé.

On écrit de Brunn, 16 juillet :

Hier, à midi, un officier de hussards autrichiens est arrivé ici pour conduire M. Benedetti à travers les avant-gardes jusqu'à Vienne. M. Benedetti est parti à trois heures. La première armée marche en avant vers le Midi.

Les négociations relatives à une trêve de trois jours, n'ont pas eu de résultat favorable.

Les Prussiens sont entrés à Darmstadt, le 18 juillet, au nombre de 6,000. Les Prussiens ont occupé Höchst et Biebrich (Nassau). A Francfort il y a 15,000 hommes de troupes prussiennes.

D'Italie, une dépêche annonce que le roi Victor-Emmanuel a signé, à Ferrare, un décret pour l'organisation des provinces vénitiennes.

Le prince Napoléon est arrivé à Ferrare le 18 juillet.

Le prince Amédée, qui, avant sa blessure, commandait une brigade de grenadiers, vient de prendre le commandement d'une brigade de cavalerie.

Le *Journal de Bruxelles*, dans sa correspondance parisienne du 5 juillet, a fait le récit d'un dîner chez M. de Girardin auquel assistait le prince Napoléon, et la *Gazette de France* reproduit le langage qu'il prête au prince :

« Ce que conseillent MM. Ollivier et La Guéronnière, a-t-il dit, c'est l'ancienne et traditionnelle politique qu'on a trop ménagée depuis douze ans. Il faut voir de plus haut et regarder plus loin. L'empire, c'est le triomphe de la démocratie moderne, de la Révolution qui a été enrayée par quinze ans de restaura-

tion et par dix-huit ans de libéralisme parlementaire, mais qui déborde au-dessus de toutes ses dignes impuissantes. On a fait trop d'hésitation et de prudence jusqu'ici ; on aurait dû s'allier franchement à la Prusse et à l'Italie depuis un an ; l'heure est venue où le drapeau de la Révolution, celui de l'empire, doit être largement déployé.

» Quel est le programme de cette révolution ? C'est d'abord la lutte engagée contre le catholicisme, lutte qu'il faut poursuivre et clore ; c'est la constitution des grandes unités nationales, sur les débris des Etats factices et traités qui ont fondé ces Etats ; c'est la démocratie triomphante, ayant pour fondement le suffrage universel, mais qui a besoin, pendant un siècle, d'être dirigé par les fortes mains des Césars ; c'est la France impériale au sommet de cette situation européenne ; c'est la guerre, une longue guerre, comme condition et instrument de cette politique.

» Voilà, a dit le prince, le programme et le drapeau. Or, le premier obstacle à vaincre, c'est l'Autriche. L'Autriche est le plus puissant appui de l'influence catholique dans le monde ; elle représente la forme fédérative opposée au principe des nationalités unitaires ; elle veut faire triompher à Vienne, à Pesth, et à Francfort les institutions libérales et parlementaires opposées à la démocratie ; c'est le dernier repaire du catholicisme et de la féodalité ; il faut donc l'abattre et l'écraser. L'œuvre a été commencée en 1859 ; elle doit être achevée aujourd'hui.

» La France impériale doit donc rester l'ennemie de l'Autriche ; elle doit être l'amie et le soutien de la Prusse, la patrie du grand Luther, et qui attaque l'Autriche par ses idées et par ses armes ; elle doit soutenir l'Italie, qui est le centre actuel de la Révolution dans le monde, en attendant que la France le devienne, et qui a la mission de renverser le catholicisme à Rome, comme la Prusse a pour mission de le détruire à Vienne. Nous devons être les alliés de la Prusse et de l'Italie, et nos armées seront engagées dans la lutte avant deux mois.

La *Liberté* publie les deux notes suivantes, pour rectifier les paroles que l'on vient de lire :

« Rapportant, sur la foi d'un journal étranger qui l'a fabriquée, une conversation qui aurait eu lieu chez moi, il y a plusieurs semaines, après un dîner auquel assistaient vingt-cinq personnes, la *Gazette de France* attribue à S. A. I. le prince Napoléon des paroles qu'il n'a pas dites ; les vingt-cinq personnes qui ont entendu la vraie conversation sont là pour attester qu'elle a été odieusement dénaturée par le journal auquel la *Gazette de France* l'a empruntée, et auquel je donne le démenti le plus formel.

EMILE DE GIRARDIN. »

Je reçois ce matin de Vichy une lettre où se trouve le passage suivant :

- Pas d'autres ?
- Puis les suppositions...
- Quelles sont-elles ?
- Les uns ont trouvé plus tard que Jeanne ressemblait au grand-maître de Treffieux.
- Votre opinion ? demanda le jeune homme.
- Je n'en ai pas ; je suis écho, et non commentateur... et pourtant, si cela vous était nécessaire, je chercherais à me faire une opinion... la vôtre est déjà faite.
- Peut-être, répondit l'officier.
- Avez-vous encore quelque chose à me dire, monsieur ? demanda la Bléterie.
- Non, répliqua le comte, écrivez à M. Du Taillis.

V. — LES SILHOUETTES ET LES OMBRES.

Dix heures sonnent à la pendule du salon. Le notaire se leva... L'officier suivit Bléterie jusqu'à sa voiture. Mais comme la nuit était claire, les émotions de la journée lui présageant peu de sommeil, le comte, au lieu de revenir au château, sortit par la grille, et, abandonnant aussitôt l'avenue, s'engagea dans un sentier qui traverse la futaie de Treffieux.

La solitude complète dans laquelle il se trouvait tout-à-coup lui donna du bien-être, la vue de ce grand bois le réjouit ; il éprouva cette satisfaction que ressent tout propriétaire en traversant ses domaines, quand ses domaines sont plus vastes et mieux entretenus que ceux des autres.

Cette forêt si remarquable donna plus au jeune homme l'idée de sa richesse que n'avaient pu le faire les livres du régisseur.

A cette heure où l'homme croit marcher dans un crépuscule qui fuit sans cesse devant lui, tout ce qui surgit paraît grand, tout ce qui s'élève prend des proportions colossales.

La futaie de Treffieux prit aux yeux du commandant l'aspect d'une forêt du Nouveau-Monde, c'est-à-dire qu'il lui prêtait une immensité qu'elle n'avait pas.

En songeant que cette réserve, si importante, n'était que le corollaire de sa fortune, le maître de Treffieux comprit, pour la première fois, sa position, sa puissance... Disons-le vite, dans cette appréciation nouvelle de lui-même, il ne ressentit aucun orgueil ; mais il entrevit dans toute son étendue le bien qu'il pourrait faire.

A cette idée du bien, Jeanne lui apparut courant

sur la propriété de M. Du Taillis... Jeanne n'était plus la jeune montagnarde aux vêtements grossiers ; elle était svelte, élégante... Peu à peu le commandant sentait naître en lui ce sentiment de fierté qu'éprouve un frère lorsque sa sœur, chaste et belle, attire tous les regards.

Et pourtant Jeanne ne fut pas résolument acceptée pour sœur, sans que le jeune comte eût fait des réflexions pénibles, de ces réflexions très-naturelles dans sa position : un regret à sa mère ; à cause de sa mère un reproche au grand-maître de Treffieux... et puis cette interrogation fatigante adressée, contre son gré, par lui-même à lui-même, sans que ses souvenirs pussent y répondre : que pourrait être Marianne en lui étant vingt années?... Ensuite, à cause de Marianne, une ironie sur une ombre respectée... puis enfin, à cause de Michel, un blâme sévère sur cette ombre.

Il faut croire que, dans les derniers moments, l'esprit du maître de Treffieux se trouva dégagé de toutes ces susceptibilités d'une âme droite, car s'il songea à son père, ce fut pour le remercier de ne pas l'avoir laissé seul ; s'il pensa au régisseur, ce fut pour lui rendre grâce d'avoir augmenté une fortune qu'il pourrait partager, et Marianne dut pas-

ser devant ses yeux sans laisser à son cœur aucun dégoût.

Jeanne était adoptée, et le jeune homme se permit de la faire aussi heureuse que pourrait le lui permettre le mystère devant, à jamais, couvrir cette parenté.

Il marchait depuis quelques instants, sans qu'il s'en fût aperçu, dans un jeune bois. La futaie était derrière lui. La traversée de cette immensité qu'il s'était créée avait duré le temps de quelques pensées intimes, de quelques rêveries vagabondes... une haie se trouva devant lui.

De l'autre côté de cette haie, privée de ses feuilles, un pré ; sur l'autre bord de cette étroite prairie, une maison.

L'officier regarda autour de lui avec étonnement. Du côté de Treffieux, la futaie lui apparut comme une rangée de montagnes noires.

— Je suis sorti, sans m'en apercevoir, de mes anciennes limites, se dit le commandant ; les terrains sur lesquels je marche sont les parties des Gouttes achetées en mon nom pendant mon absence, et plantées en bois par Michel ; la maison qui est devant moi est la demeure de M. Du Taillis.

Le comte examina l'habitation ; les fenêtres du bas

« Vichy, 17 juillet.

« Avez-vous lu la manière dont la *Gazette de France* défigure la discussion qui a eu lieu chez vous entre le prince Napoléon et moi ? Il me semble que, dans son intérêt, vous devriez dire que cette conversation qu'on lui prête est apocryphe. Il n'a été notamment question ni de catholicisme ni de Luther.

» EMILE OLLIVIER. »

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

La *France médicale* confirme dans les termes suivants les renseignements donnés par l'*Union médicale* sur le choléra :

Nous avons le regret d'annoncer la réapparition du choléra à Paris. Quelques cas auraient été, dit-on, observés en ville. Mais il est malheureusement certain que, parmi les admissions de ces derniers jours à l'Hôtel-Dieu, à Lariboisière, à Baujon, à Necker et à Saint-Louis, figure un grand nombre de cholériques.

— Voici les nouvelles que publie aujourd'hui le *Journal d'Amiens* :

La marche ascendante de l'épidémie vient de subir un nouveau temps d'arrêt : de 46, nombre inscrit hier à l'état civil, les décès sont descendus aujourd'hui à 50.

— On lit dans le *Propagateur* de Lille :

« Nous aurions pu, dès samedi, parler du sinistre financier qui vient de frapper notre place et dont toute la ville s'occupe, avec raison, mais nous avons voulu attendre que les faits que colportait la rumeur publique, toujours portée à l'exagération, fussent réellement connus et réduits à leur juste proportion.

« Aujourd'hui qu'ils sont découverts dans toute leur gravité, nous croyons pouvoir dire tout ce que nous savons sur cette malheureuse affaire.

« M. Scalbert, banquier, faisant l'intérim de directeur de la Banque, en l'absence de M. Verley, en congé, eut des soupçons en vérifiant des traites pour une valeur de 550,000 fr. créées par la maison Etienne de Nantes, à 4 mois, cette maison connue de M. Scalbert, n'opérant jamais qu'à de courtes échéances.

« Les traites étant payables à Paris, M. Scalbert les renvoya avec une mention particulière.

« La Banque de Paris en référa à la maison Etienne, de Nantes, qui les reconnut fausses, et avisa aussitôt M. H. Joire qu'il avait été trompé par un faussaire. Celui-ci, à la réception de la dépêche, prit la fuite.

« M. Scalbert reçut de son côté des instructions de la Banque de France. Il déposa aussitôt la plainte. Il résulte de l'examen auquel

se sont livrées la Banque de Paris et les succursales, que le montant des traites fausses s'éleva à 950,000 francs.

« Une maison de banque de Lille en a escompté pour plus de 100,000 francs, et une maison de Tourcoing pour 400,000 francs, de sorte qu'avec les dépôts reçus par la maison Joire, le passif est évalué à 2,000,000.

« M. Joire père, qui était à Vichy avec deux de ses filles, où il a été arrêté, est arrivé à Lille.

» Il a été écroué au Palais-de-Justice. »

Chronique Locale et de l'Ouest.

COUP D'ŒIL RÉTROSPECTIF

SUR LES PREMIERS ÉTABLISSEMENTS CHARITABLES DE LA VILLE DE SAUMUR (1).

Lorsque Louis XIII, suivant les errements de ses devanciers entreprit par ses lettres-patentes de 1612 la réformation générale et définitive de tous les lieux charitables du royaume de France, il existait à Saumur : 1° un *Hôtel-Dieu*, 2° une *Maladrerie*.

L'Hôtel-Dieu, dont nous avons dit l'origine, fut composé, du XIII^e siècle au commencement du XVII^e, de divers bâtiments sans disposition d'ensemble, élevés au fur et à mesure des besoins et avec les ressources provenant de la bienfaisance privée.

Son administration, sans contrôle défini, comme celle de tous les autres établissements de charité à cette époque, laissait prise à des abus peu profitables et fort contraires, surtout, aux vœux des fondateurs.

François I^{er}, Henri II, Henri III, par des ordonnances, Charles IX, Henri IV, par des édits, avaient signalé ces abus et tenté de les réprimer. Si ces tentatives n'eurent pas des résultats définitifs, elles portèrent au moins des fruits : ils furent recueillis, et leur germe, fécondé par le temps, allait se développer sous l'impulsion des hommes laborieux qui servirent Louis XIII et Louis XIV.

Nous montrerons, au cours de ces recherches, comment ils organisèrent l'administration des hôpitaux, quels règlements ils firent pour assurer la bonne gestion de leurs revenus, comment ils augmentèrent ces revenus, comment enfin s'agrandit le premier *Hôtel-Dieu de Saumur*. Passons d'abord à la *Maladrerie* (2).

La Maladrerie dite du Pont-Fouchard, à cause de sa position sur cette grande voie de communication (3), était un hôpital propre aux lépreux et autres gens affectés de maladies cutanées (4). Elle longeait l'extrémité de la rue Saint-Lazare et fut desservie longtemps par des religieux de cet ordre.

(1) Voir l'*Écho* du 17 mai 1866.

(2) Hôpital de Saint-Ladre, patron des lépreux.

(3) *Chroniques saumuroises*, page 95.

(4) Du latin *cutis*, peau.

Sa fondation remontait incontestablement au XIII^e siècle. C'était le moment où, à la suite des croisades de saint Louis, de nombreux voyageurs rentraient en France atteints de la lèpre, cette affreuse maladie particulière aux Orientaux, Juifs et Arabes surtout.

Ce mal ayant disparu de l'Europe au XVI^e siècle avec les causes qui l'avaient produit, les maladreries furent inhabitées.

Hue-de-Miroménil, intendant de la généralité de Tours, qui visita la nôtre par ordre de Louis XIV en 1696, nous apprend qu'elle se composait alors : « d'une vieille chapelle, de vieux bâtiments peu habités et de deux pièces de pré y joignant dont les revenus ne suffisaient pas à l'entretien des réparations. »

En cet état d'abandon, les maladreries, ici et ailleurs, servaient de refuge le plus souvent à des mendiants, à des vagabonds qui s'y introduisaient sous le prétexte d'infirmités ; elles recevaient plus rarement quelques pauvres et vieillards, réellement malheureux, de la ville et des environs. D'un autre côté les revenus de ces hôpitaux étaient au pillage, si minces qu'ils fussent.

En 1648, la maladrerie de Saumur avait encore 1,000 livres de revenus.

De pareils désordres n'échappèrent pas, tout d'abord, à l'œil d'un homme aussi intègre que le chancelier de l'Hôpital : nous dirons ce qu'il conseilla à son second (1) souverain Charles IX (1561) pour en arrêter le cours.

PAUL RATOUIS.

Par arrêté préfectoral en date du 7 juin dernier, M. Charles Cornilleau a été nommé receveur des Hospices à Saumur, en remplacement de M. Roberdeau, décédé.

Nous apprenons que M^{me} Annet-Gillon a quitté Saumur hier, pour se rendre à Paris et constituer une nouvelle compagnie d'artistes. Elle aurait promis à l'autorité d'amener à Saumur, à l'époque des courses, des sujets d'élite, et on peut compter sur ses promesses. M^{me} Annet-Gillon a une parfaite connaissance des besoins d'une scène, et ses relations suivies avec les principaux artistes de Paris, nous garantissent encore qu'elle sera parfaitement secondée dans la formation de sa troupe lyrique. Saumur va donc pouvoir se reposer de la longue saison théâtrale qu'elle vient de traverser et vivre dans l'espérance d'avoir de brillants artistes.

M^{me} Annet-Gillon resterait, paraît-il, en société avec M. Nestor de Bierne jusqu'aux courses.

Par suite de la faillite du directeur du cirque Suédois, installé depuis quelques jours seulement dans notre ville, les artistes musiciens attachés à cette troupe se trouvent sans ressources. Dans cette triste situation, il leur est

(1) Il reçut les sceaux de François II.

impossible de quitter Saumur, et ils nous prient d'ouvrir dans nos bureaux une souscription pour leur venir en aide. Nous nous rendons avec empressement à ce désir, persuadé que leur position, bien digne de compassion, sera pour beaucoup l'occasion de faire une bonne œuvre.

Hier soir, le sieur X., serrurier, s'est donné la mort par le charbon. On l'avait vu à 5 heures du soir, et rien ne faisait penser qu'il formait un semblable projet. A cinq heures cependant, un de ses enfants l'a trouvé dans sa chambre, avec un vase de terre plein de charbon à côté de lui. Déjà l'asphyxie était complète. Un médecin, appelé à la hâte, n'a pu que constater qu'il avait cessé de vivre.

M. le curé de St-Pierre est mieux. On espère aujourd'hui, si aucun accident ne se manifeste, pouvoir le conserver à la vie.

La Compagnie d'Orléans a présenté à l'approbation du ministre des travaux publics, son tracé du chemin de fer de Tours à Vierzon. De sérieuses réclamations s'étant élevées de divers côtés contre ce tracé, M. Béhic a ordonné une nouvelle enquête dans laquelle les populations intéressées à cette importante question sont invitées à présenter leurs observations. L'enquête sera close le 1^{er} août.

Nous empruntons le triste récit qui suit au *Journal d'Indre-et-Loire* (Tours) :

Un affreux accident est arrivé mardi soir dans notre ville, rue Saint-Pierre.

Les époux Bryère occupaient, au rez-de-chaussée de la maison n° 7, plusieurs pièces, dont une, à usage de cuisine, se trouve placée au-dessus d'une fosse d'aisances voûtée.

Hier soir, vers dix heures, au retour d'une promenade, ils entrèrent dans cette cuisine pour y prendre quelques aliments. Ils venaient de se mettre à table, lorsque tout-à-coup la voûte sur laquelle reposait le plancher s'écroula. M. et M^{me} Bryère furent précipités dans la fosse d'aisances avec la table qui était devant eux.

Dans le même instant, une voisine, la femme Patin, traversait un couloir longeant les pièces occupées par les époux Bryère. Ayant entendu les cris que ceux-ci avaient poussés en tombant dans la fosse, elle s'empressa d'appeler au secours. Une foule de personnes accourut, et, au moyen d'échelles et de cordes, on tenta de sauver les victimes.

Un jeune homme, Jules Marchandau, dont on ne saurait trop louer le généreux dévouement, se fit descendre dans la fosse. Il allait saisir la femme Bryère, dont il apercevait les vêtements, quand, suffoqué par les émanations putrides qui l'enveloppaient, il perdit connaissance. On se hâta de le remonter et de lui donner des soins qui, intelligemment ad-

voire bien serait vendu au maître de Treffieux.

— Oui, imbécille, interrompit le gentilhomme ; mais le comte, en trouvant chez moi des acquéreurs, qu'il croira sérieux, paiera mon bien dix mille francs de plus.

— Vous êtes plus fin que vous n'en avez l'air, répliqua Bartamier ; la jument va me porter à la Maison-Blanche.

— Va vite, dit amicalement le baron, et ne te casse le cou qu'en revenant.

L'officier s'éloigna avec dégoût, ne cherchant même pas à dissimuler sa marche, qui faisait crier les feuilles desséchées.

Il partit, du reste, avec la résolution bien arrêtée de ne rien dire au notaire de ce qu'il avait entendu : la flouerie du gentilhomme devait fournir au commandant l'occasion de secourir une grande misère. Avertir Bléterie eût à coup sûr empêché cette œuvre. Seulement le jeune homme, se retournant une dernière fois vers les Gouttes avant de s'engager dans la futaie, lança un singulier regard vers cette demeure des voisins de son père.

(La suite au prochain numéro.)

en étaient éclairées. Une sorte de mouvement régnait à cet étage. Plusieurs personnes, à l'intérieur, passèrent devant les fenêtres, qui n'avaient pas de rideaux.

Une porte s'ouvrit sur un perron.

Un homme, que le comte crut être Du Taillis, parut accompagnant un autre homme. Ces mots arrivèrent distinctement aux oreilles du jeune maître de Treffieux :

— Vous ne voulez pas boire un coup, mon garçon ?

— Merci ! monsieur.

Que peut faire, à cette heure, Jean-Louis chez mon voisin ? pensa le comte aussi contrarié que surpris.

— Vous direz à M. Bléterie, poursuivit le baron, que je l'attends demain.

— Oui, monsieur, s'il est encore au château.

Avant cette dernière réponse de son domestique, l'officier s'était souvenu que la lettre de Bléterie avait dû être apportée par Jean-Louis. Le commandant ne songea plus qu'à ne pas se laisser voir par ce garçon, qui eût pu mal interpréter la présence de son maître.

Le comte se tapit contre une sèpe de houx, et

peu après Jean-Louis traversa le jeune bois, marchant activement vers la futaie, chantant, et chantant plus fort à mesure qu'il s'éloignait des Gouttes, une chanson des montagnes... romance guerrière, choisie sans doute de préférence, ce jour-là, par Jean-Louis, à cause de l'arrivée récente du commandant.

Le maître de Treffieux, qui s'était redressé, allait quitter son poste, lorsqu'il entendit de nouveau la voix de Du Taillis.

— Bartamier ! cria le baron : Bartamier !

Rien d'abord ne répondit à cet appel ; mais cet appel étant renouvelé plus fort, un bruit de sabots ferrés se fit entendre.

— Est-ce toi ? demanda le baron.

— Oui, c'est moi.

Les pas de Bartamier se dirigeaient vers la maison, heurtant à un endroit une pierre roulante, ailleurs portant à faux sur un terrain détrempe, dénonçant, par leur irrégularité et leur lourdeur, un homme en état d'ivresse.

A part la voix de Jean-Louis, dont le chant s'affaiblissait de plus en plus, à mesure qu'il avançait dans la futaie, il y avait tant de calme autour de M. de Treffieux, que le jeune homme put apprécier,

dans tous ses détails, la marche de Bartamier, comme il put entendre, sans en perdre un seul mot, la conversation établie entre le domestique et le maître, conversation à laquelle il ne se mêla, comme auditeur, que parce qu'il avait entendu prononcer son nom.

Il est inutile de rapporter la première partie de cet entretien, tout-à-fait intime, qui, l'annonce faite de la vente probable des Gouttes au maître de Treffieux, eut trait à l'intempérance de Bartamier. Contentons-nous de prendre ce dialogue au point où il peut intéresser le lecteur, en le faisant juge de l'honnêteté du gentilhomme.

— Enfin peux-tu te tenir sur les jambes ? demanda Du Taillis.

— Vous voyez bien que je marche...

Et Bartamier, comme preuve à l'appui de son affirmation, fit quelques pas en trebuchant.

— Sacré ivrogne ! il va falloir que j'aie moi-même où je voulais l'envoyer.

— Où donc vouliez-vous m'envoyer à cette heure ?

— Dire aux marchands de biens, arrivés aujourd'hui chez Maubert, qu'ils devront être aux Gouttes demain avant le jour.

— Vous me disiez, il n'y a qu'un instant, que

ministrés, ne tardèrent pas à lui rendre l'usage de ses sens.

Cependant les tentatives de sauvetage furent continuées avec ardeur, et après vingt minutes environ de travail on parvint à retirer M. et M^{me} Bryère.

Plusieurs médecins, entre autres MM. les docteurs Courbon et Giraudet, secondés par M. Bodard, pharmacien, firent tout ce qui était possible pour rappeler les victimes à la vie; mais leurs soins furent inutiles: l'asphyxie était complète.

La famille des victimes, qui habite Chinon, a été immédiatement prévenue.

M. François Bryère était âgé de quarante ans. Il exerçait la profession de sellier, et était employé aux ateliers du chemin de fer. Sa femme, Armande Daubigny, était âgée de trente-sept ans.

Pour chronique locale et nouvelles diverses: P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Les nouvelles militaires se trouvent naturellement rejetées au second plan par la note du *Moniteur*. Toutefois il n'est pas sans intérêt de constater quelles sont, au moment de

cette courte suspension des hostilités, les situations respectives des armées belligérantes. L'armée du prince royal de Prusse occupe Prerau, au sud-est d'Olmütz; elle est en communication avec l'armée du prince Frédéric-Charles, dont le quartier-général est, comme on sait, établi à Lundenbourg. La prise de possession de Prerau ferme toute retraite, vers le Sud, aux forces autrichiennes restées à Olmütz, nous ignorons dans quelle proportion.

Le gros de l'armée autrichienne est concentré dans le camp de Florisdorf, en avant de Vienne, dans une position défensive formidable. Il doit y avoir là une immense quantité de troupes, et il n'y a rien d'excessif à supposer que la force de cette situation et les chances de résistance victorieuse qu'elle offre à l'Autriche, dans le cas d'une nouvelle grande bataille, ont pu fortement contribuer à décider l'acceptation par la Prusse des propositions françaises.

Dans l'Allemagne centrale, les Prussiens de Francfort se sont étendus: au nord-ouest vers le Nassau, à l'ouest vers Mayence, dont ils se préparaient à commencer le siège, au sud vers Manheim, dans le grand-duché de Bade, pendant que de son côté le 8^e corps de l'armée fé-

dérale, sous le prince Alexandre de Hesse, manœuvrait de façon à opérer enfin sa jonction, tant de fois avortée, avec les Bavares.

En Italie, les volontaires garibaldiens ont réussi à faire quelques progrès: ils se sont emparés d'un fort du nom d'Ampola dans le Tyrol, à l'est de la Chiese et se sont mis en mesure de tourner par le val de Ledro et de Riva le nord du lac de Garde.

Sur la côte dalmate, la flotte italienne commençait enfin à entrer sérieusement en action. Elle avait attaqué les fortifications de l'île de Lissa et se mettait en devoir d'engager la bataille contre la flotte autrichienne, dont on signalait l'apparition. La nouvelle de la suspension d'armes sera peut-être arrivée à temps pour empêcher cette rencontre.

Tel est, en peu de mots, l'ensemble de la situation militaire.

Pour les dernières nouvelles: P. GODET.

Dans un moment où les événements politiques offrent en Allemagne et en Italie un si vif intérêt, *l'Illustration* vient de prendre toutes les dispositions nécessaires pour avoir, avec l'exactitude et la célérité indispensables en pareil cas, la représentation fidèle et complète des grands actes qui s'accomplissent.

Le passé nous a prouvé que le plus ancien de nos journaux illustrés ne recule devant aucun sacrifice pour reproduire exactement la physionomie des grands événements qui passent. La guerre d'Italie en 1859 se retrouve toute vivante dans la collection de *l'Illustration*.

Notons, en outre, que *l'Illustration* est le seul journal illustré soumis au timbre et au cautionnement, c'est-à-dire le seul pouvant donner des nouvelles politiques. C'est là son avantage incontestable et qui permet à *l'Illustration* de ne rien omettre dans ce vaste panorama où la politique et la guerre jouent un grand rôle. Les derniers numéros de *l'Illustration* viennent de nous montrer que ses dessinateurs et ses correspondants sont à leur poste pour nous tenir au courant des péripéties du grand drame qui se prépare.

Les demandes d'abonnement se font dans nos bureaux, chez tous les libraires, ou directement, en envoyant un mandat de 36 fr. sur la poste, ou une valeur à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Aug. Marc et C^{ie}, rue Richelieu, 60, à Paris.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE OU A LOUER

Pour Noël prochain,

MAISON, sise à Saumur rue Beaurepaire, contiguë à celle occupée par l'administration télégraphique, se composant de plusieurs pièces et cabinets, cuisine, bûcher, cave, jardin, écurie pour quatre chevaux ayant accès par la rue des Bouchers. S'adresser, soit à M^{me} V^e DE FOSLETHEULLE, à Saumur, soit à M^e LAUMONIER, notaire. (321)

A VENDRE OU A LOUER

Pour le 24 juin 1867,

UNE MAISON, jardin et servitudes, rue de l'Hôtel-Dieu, n^o 19. S'adresser à M. FOURNÉE-CHESNEAU, rue de Bordeaux. (295)

A VENDRE

UNE AMERICAINE à 4 roues. S'adresser à M. BERGE, sellier. Si on le désire, on vendra UNE JUMENT et son harnais. (287)

A CÉDER DE SUITE, UN MAGASIN

DE SELLERIE-CARROSSERIE,

Articles de Voyages et de Chasse,

A des conditions très-avantageuses. S'adresser à M. BODIN fils aîné, rue d'Orléans, n^o 69. (163)

SERVICE DES SUBSISTANCES MILITAIRES.

ACHAT DE DENRÉES.

Le samedi 4 août 1866, il sera procédé, à 5 heures du soir, à la Mairie de Saumur, à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées, d'une fourniture de 2,050 quintaux de foin, 850 quintaux de luzerne, 6,050 quintaux de paille, 3,250 quintaux d'avoine, à livrer dans le magasin militaire de la place de Saumur.

L'instruction et le cahier des charges relatifs à cette adjudication sont déposés dans les bureaux de la sous-intendance militaire (rue Bodin, n^o 3), où le public sera admis à en prendre connaissance.

Nota: Les denrées seront livrées entre deux fers. (340)

A CÉDER DE SUITE

Pour cause de départ,

UN MAGASIN DE MODES

Très-achalandé.

S'adresser à M^{me} BONNEL, rue Saint-Jean, 51, à Saumur. Toutes facilités de paiement. (336)

A LOUER

Présentement,

UN JOLI PIED-A-TERRER

Rue Cendrière, n^o 6.

Ainsi composé: Remise, écurie à 2 chevaux, petite cour où se trouvent la fosse à fumier et les latrines; cave et caveau.

Au 1^{er} étage, chambre à cheminée sur la rue;

Chambre à cheminée sur la cour; Au 2^e étage, chambre et cabinet à côté; grenier.

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, rue cendrière, n^o 8.

Changement de domicile.

L'étude de M^e BINSSE, huissier à Saumur, est transférée rue Cendrière, n^o 8. (194)

A LOUER

UNE PORTION DE MAISON, située place de la Grise.

S'adresser, pour les deux locations, à M. GIRARD fils, marchand de bois à Saumur. (265)

AVIS.

M. GUILLEMÉ Fils, FABRICANT DE CARTES ET PAPETIER, Rue Saint-Jean, à Saumur,

A l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il continue, comme par le passé, à tenir l'article pour **Fleurs artificielles**, et que le bruit qui a couru de sa cessation de cette branche d'affaires est complètement faux. (339)

L'étude de M^e POULET, avoué, est transférée Grand'Rue n^o 10. (274)

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

NOUVELLE SOUSCRIPTION Chez PAUL GODET, imprimeur-libraire à Saumur.

DICTIONNAIRE

DE LA

CONVERSATION ET DE LA LECTURE

INVENTAIRE RAISONNÉ DES NOTIONS GÉNÉRALES LES PLUS INDISPENSABLES A TOUS, PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANTS ET DE GENS DE LETTRE, Sous la direction de M. W. DUCKETT.

SECONDE ÉDITION

Seize volumes, grand in-8^e, format dit *Panthéon littéraire*, de 800 pages chacun, à deux colonnes.

Renfermant les 68 volumes de la première édition, refondus, corrigés et augmentés de plus de 15,000 articles nouveaux et tout d'actualité.

L'Ouvrage complet: 200 francs au lieu de 400 francs, prix de la 1^{re} édition.

Un exemplaire est déposé au bureau du journal pour les personnes qui désireraient examiner cet important ouvrage.

Vient de paraître:

HISTOIRES

DU

VIEUX TEMPS

EXTRAITS DU MANUSCRIT DE L'ÉCUYER LOYS DE CUSSIÈRE, Gentilhomme angevin.

Revus et publiés par son petit-neveu, Le Chevalier DE GLOUVET.

Un fort volume in-18 jésus de plus de 600 pages.

PRIX: 4 francs.

En vente à Saumur:

Chez P. GODET, imprimeur-libraire; GRASSET, libraire; JAVAUD, libraire.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 19 JUILLET.			BOURSE DU 20 JUILLET.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	68 25	»	»	68 70	»	45
4 1/2 pour cent 1852.	96	»	»	96 75	»	75
Obligations du Trésor.	456 25	»	»	456 25	»	»
Banque de France.	3510	10	»	3510	»	»
Crédit Foncier (estamp.).	1270	»	»	1285	»	15
Crédit Foncier colonial.	600	»	»	600	»	»
Crédit Agricole.	602 50	»	»	605	»	2 50
Crédit industriel.	662 50	12 50	»	655	»	7 50
Crédit Mobilier.	628 75	1 25	»	650	»	21 25
Comptoir d'esc. de Paris.	860	10	»	860	»	»
Orléans (estampillé).	847 50	»	2 50	855	»	7 50
Orléans, nouveau.	»	»	»	»	»	»
Nord (actions anciennes).	1120	7 50	»	1120	»	»
Est.	520	»	1 25	527 50	»	7 50
Paris-Lyon-Méditerranée.	850	»	»	855	»	5
Lyon nouveau.	»	»	»	»	»	»
Midi.	525	»	»	527 50	»	2 50
Ouest.	545	»	2 50	550	»	5
C ^{ie} Parisienne du Gaz.	1530	»	»	1550	»	20
Canal de Suez.	335	10	»	335	»	»
Transatlantiques.	465	»	2 50	472 50	»	7 50
Emprunt italien 5 0/0.	52 90	»	60	54 40	»	1 50
Autrichiens.	345	»	2 50	355	»	10
Sud-Autrich.-Lombards.	380	»	2 50	390	»	10
Victor-Emmanuel.	81	»	6	85	»	4
Romains.	54	»	»	57	»	3
Crédit Mobilier Espagnol.	327 50	»	2 50	337 50	»	10
Saragosse.	118	»	2	130	»	12
Séville-Xérés-Séville.	35	»	»	34	»	1
Nord-Espagne.	95	»	»	110	»	15
Compagnie immobilière.	380	»	5	387 50	»	7 50
OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.						
Nord.	304 50	»	»	304 75	»	»
Orléans.	303	»	»	304	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	298	»	»	298 50	»	»
Ouest.	300	»	»	300	»	»
Midi.	297 50	»	»	298 25	»	»
Est.	300	»	»	300	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Certifié par l'imprimeur soussigné,

Vu pour légalisation de la signature et contre.
En mairie de Saumur, le